

Mouvements migratoires pendulaires, trajectoires professionnelles et liens familiaux : le cas de la Nouvelle-Écosse en sourdine

Louise Fontaine

Numéro 46-47, automne 2018, printemps 2019

Immigration en contexte francophone minoritaire : diversité des approches, des parcours et des pratiques

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1064893ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1064893ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1183-2487 (imprimé)

1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Fontaine, L. (2018). Mouvements migratoires pendulaires, trajectoires professionnelles et liens familiaux : le cas de la Nouvelle-Écosse en sourdine. *Francophonies d'Amérique*, (46-47), 197-212. <https://doi.org/10.7202/1064893ar>

Résumé de l'article

Les migrations internationales, qui transforment les sociétés sur l'ensemble de la planète, ont engendré de nouveaux questionnements. En reliant migrations, impératifs économiques et liens familiaux et sociaux, qu'observe-t-on ? Quelles sont les incidences de ces facteurs dans la société néo-écossaise ? Et plus particulièrement, que peut-on dégager en isolant le critère linguistique en contexte minoritaire francophone ? Cette note de recherche soulève des questions et explore des théories et des méthodes de recherche en les liant à un travail de terrain déjà réalisé et à venir.

Mouvements migratoires pendulaires, trajectoires professionnelles et liens familiaux : le cas de la Nouvelle-Écosse en sourdine

Louise Fontaine

Université Sainte-Anne

« En tant que scientifique, il [le sociologue] s'efforce d'observer, de décrire et de classer le monde social aussi clairement que possible dans des termes bien ordonnés en accord avec les idéaux scientifiques de cohérence, de consistance et de rigueur analytique. Celui qui agit dans le monde social, d'ailleurs, l'expérimente d'abord comme le champ de ses actions actuelles et possibles, et seulement dans un deuxième temps comme l'objet de ses réflexions » (Schutz, 1994 : 219).

Introduction¹

LA MONDIALISATION A PROFONDÉMENT TRANSFORMÉ LES SOCIÉTÉS sur l'ensemble de la planète. Selon Catherine Wihtol de Wenden, la mondialisation contribue à exacerber les inégalités économiques et à stimuler une « urbanisation galopante », en plus de provoquer de nouvelles crises politiques et environnementales (2016 : 12-13). Nous sommes aussi à même d'observer des mutations significatives sur le plan des migrations internationales, ce qui engendre une reconfiguration des liens familiaux et sociaux. Quelles sont les incidences de la mondialisation et des migrations internationales en contexte francophone minoritaire au Canada ? Plus particulièrement, quels sont les principaux défis et retombées dans le contexte néo-écossais ?

Ces questions de fond invitent, tout d'abord, à préciser les contours de la problématique actuelle relative aux migrations internationales. Rappelons que les migrations internationales se définissent au travers de mouvements migratoires pendulaires, c'est-à-dire de va-et-vient réguliers entre la « société d'origine » et la « société d'accueil », ou encore entre

¹ Nous tenons à remercier les évaluateurs de notre manuscrit car leurs commentaires nous ont été très utiles. De plus, soulignons le fait qu'il a été soumis une première fois le 29 juin 2016. Il a reçu une acceptation le 28 septembre 2017. Une « version finale » a été produite le 25 octobre 2017. Cette dernière a été retravaillée et soumise le 9 décembre 2018.

deux régions ou provinces canadiennes². Notons que des raisons d'ordre économique sous-tendent assez fréquemment la décision de quitter son pays ou encore de faire l'aller-retour entre deux régions ou provinces canadiennes. L'objectif visé est de trouver un emploi décent qui permette de gagner sa vie et ainsi subvenir à ses besoins de base et à ceux de sa famille. Il y a lieu de réfléchir aussi à la question relative au maintien des liens familiaux et sociaux. Ces pistes de réflexion sont examinées ici à la lumière de l'usage de la langue française, une langue minoritaire en Nouvelle-Écosse.

Dans un premier temps, nous esquisserons la problématique générale des migrations internationales, tout en portant un intérêt particulier pour le cas de la Nouvelle-Écosse. Dans un deuxième temps, nous établirons quelques repères théoriques et méthodologiques afin d'identifier des processus sous-jacents à ce phénomène fort complexe qu'est la migration internationale, notamment dans des scénarios où une langue est en contexte minoritaire. Enfin, en pensant au futur, nous suggérerons le recours aux récits de vie pour cerner les dimensions cachées associées aux mouvements migratoires en les associant à des trajectoires individuelles qui, elles, sont indissociables des liens familiaux qui se transforment au fil du temps³.

Comment lier les migrations internationales et le cas néo-écossais ?

L'émigration et l'immigration représentent les deux faces d'un même phénomène; l'un étant l'interface de l'autre. D'un point de vue géopolitique, Maxime Tandonnet distingue trois formes d'émigration. En premier lieu, on part pour des raisons économiques, pour fuir l'insécurité et la misère ou encore pour développer ses talents et ses compétences. Les départs pour motifs économiques sont une réalité prépondérante pour les pays du Sud et ils sont notamment associés à l'exode rural tourné

² L'expression est empruntée à Catarino et Morokvasic (2005), qui traitent notamment de femmes en mouvement de va-et-vient entre deux pays afin de trouver du travail et contribuer à l'amélioration de la situation socioéconomique de leur famille.

³ Dans un sens, cette réflexion rejoint l'analyse proposée par Abdelmalek Sayad qui rappelle que « l'immigration est un "fait social total", seule caractéristique, d'ailleurs, qui rencontre l'accord de la communauté scientifique » (2006 : 17).

vers l'attrait des pôles urbains sans nécessairement franchir les frontières nationales d'un pays (Tandonnet, 2007 : 15). En deuxième lieu, l'émigration peut aussi être motivée par l'insécurité physique (associée à la guerre et aux persécutions) ou alimentaire (la misère attribuable à la famine, par exemple). Selon Tandonnet, c'est ce deuxième type de migration qui est le plus médiatisé. En troisième lieu, Tandonnet signale l'émigration des élites, c'est-à-dire cette couche sociale qui est habituellement plus scolarisée que la moyenne et qui dispose de plus de moyens financiers que la population en général d'un pays. Pour sa part, Wihtol de Wenden (2009 : 6-7) distingue les migrations forcées des migrations volontaires, ces dernières correspondant à ce que Tandonnet (2007) qualifie d'« émigration des élites ».

Comme nous vivons dans un monde d'incertitudes et d'insécurités, le discours officiel prédominant et fortement médiatisé va dans le sens d'accroître le contrôle des frontières étatiques pour mieux réguler les entrées et les sorties des populations qui se déplacent d'un État vers un autre. En plus de Wihtol de Wenden (2013), des auteurs comme Benoît Bréville et Philippe Rekacewicz (2013) s'interrogent à savoir s'il faut abolir ou encore ouvrir les frontières. Dans *Faut-il ouvrir les frontières?*, Wihtol de Wenden soutient que

[I]a mondialisation des migrations sera l'un des facteurs déterminants de l'évolution des vies quotidiennes au *xxi*^e siècle. Aujourd'hui, la question de la liberté de circulation des personnes repose sur une contradiction fondamentale : alors que la mobilité est valorisée comme partie prenante de la modernité [...], les deux tiers de la population de la planète n'ont pas le droit de circuler librement, puisqu'ils sont astreints à des visas (2013 : 8-9).

Pour leur part, Jean-Pierre Garson et Cécile Thoreau proposent de concevoir la migration internationale de la manière suivante.

D'un point de vue des politiques publiques, les problèmes soulevés par les migrations internationales sont sensiblement les mêmes : problème de contrôle des flux (entrées et sorties), problème entre la demande de travail totale et l'offre de travail immigrée, problème, enfin, d'intégration de catégories de plus en plus diversifiées de migrants (travailleurs immigrés et leurs familles, migrants temporaires et permanents, réfugiés ou demandeurs d'asile) (1999 : 15).

Ces auteurs ajoutent que les réponses apportées à ces enjeux varient selon les contextes étudiés. Dans la présente étude, nous explorons notamment ce que peut nous enseigner le cas de la Nouvelle-Écosse, un exemple type d'une province où l'immigration francophone est dans une position minoritaire.

Plusieurs publications et ressources ont étudié le phénomène de l'immigration/émigration au Canada dans une perspective historique. À titre d'exemples, Jacques Henripin (2003) trace un portrait de l'immigration au ^{xx}^e siècle en s'attardant aux provinces et à leurs spécificités. Le Musée canadien de l'immigration du Quai 21, situé à Halifax, est aussi instructif en la matière. Pour ce qui est de l'histoire récente, Mireille Paquet nous éclaire en ce qui a trait aux relations fédérale-provinciales dans le dossier de l'immigration, qui est une compétence partagée entre les deux paliers de gouvernement. L'auteure précise que « depuis 1990, les provinces canadiennes sont devenues des acteurs au sein du régime institutionnel de gouvernance de l'immigration et de l'intégration » (Paquet, 2016 : 17).

Dans le contexte néo-écossais, notons que le ministère du Développement économique a signé un accord avec Citoyenneté et Immigration Canada en 2002. De cet accord est né le Programme des candidats de la province (PCP) (Paquet, 2016 : 207-208), un programme prévu pour une durée de 5 ans et qui propose trois catégories générales de candidats : a) la catégorie « économique » ; b) la catégorie « travailleur qualifié » ; c) la catégorie « communauté » qui implique des partenaires communautaires. Succédera à cela l'élaboration d'un cadre stratégique en matière d'immigration pour la province en 2004, l'annonce officielle d'une politique d'immigration en janvier 2005 et la création de l'Office de l'immigration en juin 2005 également. Dans la foulée de ces développements, rappelons que la province adoptera aussi la *Loi sur les services en français* (Fontaine, 2009).

Selon les données du recensement de 2016⁴, la population totale de la Nouvelle-Écosse se chiffre à 923 598. Pour ce qui est de la connaissance des langues officielles, 705 personnes ont déclaré parler le français seulement et 95 380 ont déclaré pouvoir soutenir une conversation dans les deux langues officielles du pays (Statistique Canada, 2017). Notons que les données sur la langue sont à prendre avec certaines réserves, car la variable linguistique est utilisée différemment par les institutions fédérales. Le gouvernement du Canada utilise de plus en plus le terme « première langue officielle parlée (PLOP) », tandis que Immigration,

⁴ Voir aussi l'étude réalisée par Yoshida *et al.* (2015) qui s'appuie sur les données du recensement de 2011.

Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) et Emploi et Développement social Canada (EDSC) utilisent généralement l'expression « connaissance des langues officielles ».

De manière plus ciblée, pour la période 2010-2013, on dénombre en moyenne 40 immigrants d'expression française par année répartis de la manière suivante : 24 immigrants économiques, 2 réfugiés et 14 autres immigrants non économiques (Brennan, 2015 : XI). Durant la même période, on dénombre en moyenne 1599 titulaires de permis de travail dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET), dont un peu plus de 50 francophones par année. Pour ce qui est du Programme de mobilité internationale (PMI), la Nouvelle-Écosse a accueilli 1660 titulaires de permis de travail, dont environ 56 francophones (Brennan, 2015 : 50). Enfin, sur un total de 12 085 résidents permanents durant la période 2010-2014, on dénombre presque 700 personnes ayant une connaissance du français (Brennan, 2015 : 38). Il importe de garder présents à l'esprit ces chiffres afin de mieux cerner la situation néo-écossaise.

Quelques repères théoriques et méthodologiques

La dynamique État/société civile est au centre des questionnements concernant le phénomène des migrations internationales (Fontaine, 2010). Quel est le cadre politique et juridique défini pour contrôler les frontières étatiques? Qui peut être admis et selon quels critères? Quels procédés administratifs sont institués pour gérer l'arrivée et l'établissement d'individus? Et, au travers de ces divers processus, comment arrive-t-on à « intégrer » ces nouveaux arrivants à la société canadienne? Dans son livre *Qu'est-ce que l'intégration?*, Dominique Schnapper écrit au sujet de l'intégration :

On ne peut [...] étudier l'intégration en tant que telle, mais on peut analyser les diverses dimensions de l'intégration à un moment donné et, de manière plus historique, les modalités des processus d'intégration – par définition, jamais achevés – qui ne concernent pas seulement telle ou telle population particulière, mais la société nationale dans son ensemble, ainsi que les groupes particuliers [...] qui la composent (2007 : 62).

Le phénomène des migrations internationales peut aussi être analysé d'un point de vue microscopique. Ici, on essaie de comprendre comment l'individu trace son chemin dans sa « nouvelle » vie qui prend forme dans

une « société d'adoption » où il faut trouver le moyen de (re)structurer sa vie quotidienne. Comme l'a suggéré Erving Goffman, cette situation renvoie à la socialisation où celle-ci désigne

[u]n apprentissage aussi minutieux des nombreux détails propres à un rôle précis. On aurait rarement assez de temps ou d'énergie pour cela. Ce qui semble être exigé de l'acteur, c'est qu'il apprenne suffisamment de bouts de rôle pour être capable d'« improviser » et de se tirer plus ou moins bien d'affaire, quelque rôle qui lui échoie. Les représentations normales de la vie quotidienne ne sont pas « interprétées » ou « mises en scène » au sens où l'acteur connaîtrait d'avance exactement ce qu'il va faire, et le ferait uniquement à cause de l'effet que cela peut avoir. [...] En bref, il nous est plus facile d'agir que de savoir exactement comment nous agissons (1973 : 74).

Il s'agit alors de résoudre des questions relatives au travail, au logement, à l'école pour ses enfants, aux liens sociaux à établir et à maintenir dans cette vie qui se déroule ailleurs que dans sa « société d'origine ».

Sous l'angle d'une analyse politico-administrative associée à l'« État au concret » (Padiou, 1982), il est possible d'étudier la logique étatique à partir des actions menées par des acteurs étatiques œuvrant au sein du système politique. Au-delà du discours officiel et des énoncés de principes, qui se matérialisent dans des politiques gouvernementales, on peut se demander : Quels sont les gestes concrets posés par divers acteurs d'autorité auprès de leurs « clientèles » ? Quels effets ont ces actions sur l'ordre social et, plus particulièrement, sur les individus sujets à ces actions ? Il convient de scruter à la loupe les catégorisations proposées et utilisées par les instances gouvernementales œuvrant dans l'accueil et l'intégration des immigrants. Alors que le discours officiel, trop souvent, emploie des catégories en donnant l'impression qu'elles sont définies une fois pour toutes, dans les faits, les immigrants au Canada, ou en l'occurrence en Nouvelle-Écosse, passent de « résident temporaire » à « résident permanent » et ultimement, « citoyen ».

La dynamique État/minorités, quant à elle, introduit de nouveaux éléments. Jacques Zylberberg écrit :

L'État contemporain peut être défini comme une organisation permanente, spécialisée, centralisée et hiérarchisée qui régle des différentes catégories sociales au sein d'un ensemble territorial reconnu juridiquement par les autres États et [en ce qui a trait aux] « minorités civiques » [... elles désignent] les catégories sociales, quel que soit leur poids démographique, qui sont exclues partiellement ou totalement des droits issus des coutumes civiques, et servant de pôle oppositionnel à l'intégration de la société globale (1986 : 118).

Réaliser des recherches associées à l'immigration en contexte franco-phone minoritaire signifie étudier des questions et avancer des réponses provisoires qui, elles, correspondent à des hypothèses de travail. Il semble que trois possibilités principales s'offrent à nous : une approche quantitative, une approche qualitative ou encore, on peut imaginer une approche mixte⁵. Par rapport à la question du choix de la méthodologie, il est utile de se rappeler les propos de Madeleine Grawitz, il y a déjà de nombreuses années, à savoir que « les questions de méthodes seront influencées par les *a priori* philosophiques » (1993 : 15). Elle précisait que ces *a priori* sont relatifs à des valeurs, à des conceptions du monde, à une construction de la réalité qui repose sur nos perceptions, nos connaissances et nos expériences.

Il y a donc un rapport dialectique entre nos questions de recherche et le choix des procédés utilisés pour les analyser⁶. Dans un numéro spécial consacré aux temporalités de la recherche, Paul Bouffartigue et Caroline Lanciano-Morandat évoquent la question des tensions entre des « temporalités professionnelles » et des « temporalités gestionnaires ». Ils réfléchissent à cette question du point de vue autant de la programmation scientifique que des pratiques de recherche en les situant dans le contexte français. Il ressort de cela que des chercheurs perdent de leur autonomie face aux recherches qu'ils envisagent de réaliser, compte tenu de l'attribution éventuelle de subventions gouvernementales (Bouffartigue, Lanciano-Morandat, 2013 : 4).

Quant au gouvernement du Canada, si celui-ci accorde une grande importance à la question de la « sécurité nationale », cette priorité politique

⁵ Ce découpage conceptuel s'inspire des réflexions proposées lors d'une séance qui avait pour titre : *Can we get along?: Bridging the quantitative-qualitative divide = Pouvons-nous tous nous entendre? : ou comment combler le fossé entre quantité et qualité?*, Congrès 2016 de la Fédération des sciences humaines, Université de Calgary, Calgary (Alberta), 1^{er} juin 2016. Les panélistes invités à cette table ronde étaient : Alex M. Clark, Ian Milligan et Michael G. Young.

⁶ Grawitz (1993 : 435) distingue les techniques documentaires et les techniques vivantes. Les premières correspondent à l'analyse documentaire, l'analyse statistique, l'étude de journaux et de documents personnels. Pour ce qui est des techniques vivantes, elles désignent l'interrogation des sujets et l'observation (observation directe et observation participante). Ces techniques vivantes se subdivisent à nouveau entre des techniques de rapport individuel, c'est-à-dire des rencontres une à une avec un ou plusieurs individus, donc en tant que membre d'un groupe rejoignant dans ce cas les enquêtes quantitatives.

et idéologique aura des incidences sur les recherches universitaires financées et réalisées. En Nouvelle-Écosse, le gouvernement provincial accorde une plus grande importance au développement économique qu'à des programmes visant à encourager, par exemple, l'augmentation du nombre de francophones ou encore la rétention des jeunes. Notons toutefois que dans cette même province, le gouvernement provincial a adopté une politique en matière d'immigration seulement depuis 2005 (Fontaine, 2005a).

Comme le rappelle Daniel Bertaux, « le doute critique est la première qualité de l'esprit scientifique [et la] découverte suppose que l'on prenne des risques » (2001 : 19). Il nous avise donc de risquer des hypothèses audacieuses, d'avoir recours à des techniques d'observation inédites, d'avoir recours à des méthodes d'analyses nouvelles et enfin, de proposer des combinaisons inattendues de concepts pour expliquer des phénomènes observés. Cette démarche nécessite du temps, de la réflexion et de multiples expérimentations.

Alors, si on se tournait vers des récits de vie...

Selon Howard S. Becker, procéder à une étude de cas en sciences sociales signifie que l'on « vise une appréhension (une saisie) compréhensive du groupe étudié [et qui] tend vers des généralisations théoriques en cherchant des régularités structurelles et processuelles » (2006 : 116). Selon Zinn-Poget et Zinn, Becker avance qu'il y a « deux manières d'articuler cas empiriques et catégories conceptuelles : en partant des concepts et en partant du terrain » (2013 : 174). C'est un aspect privilégié dans certains de nos travaux antérieurs (Fontaine, 2005b, 2008). Nous avons été à même de constater que dans le cas de la Nouvelle-Écosse, la situation des « migrants francophones » est différente selon qu'ils vivent en milieu rural ou en milieu urbain, un aspect qui est absent d'une étude réalisée par Matthieu Brennan (2015) pour le compte du Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse.

Rappelons que David Bruce a proposé neuf facteurs à prendre en considération lorsqu'on veut attirer et retenir des immigrants dans les régions rurales, notamment dans les provinces maritimes :

- 1) l'éloignement (plus d'une heure en voiture) des régions métropolitaines; 2) la faible densité de population; 3) moins de commodités; 4) un taux plus élevé

de pauvreté; 5) la faible diversité dans les secteurs d'activité et au chapitre des activités d'emploi; 6) en général, les employeurs offrent des salaires moins élevés; 7) les entreprises ont tendance à être de moindre envergure et moins spécialisées, et elles ne font pas appel à une main-d'œuvre hautement spécialisée; 8) des coûts de services élevés (pour les services publics de tous genres); 9) une carence sur le plan de la gamme de services offerts et disponibles (2007 : 103).

À la lumière de ces facteurs et suite à des observations de terrain en Nouvelle-Écosse, nous avons été en mesure de décrire l'univers rural à partir de six clés d'interprétation : l'éloignement géographique, l'emploi, le logement, la famille, le voisinage, le mode de vie. Celui-ci désigne la manière de dépenser son revenu, le type d'activités que l'on pratique et que l'on valorise et comment on occupe son temps libre sur une base quotidienne (Fontaine, 2008 : 79). Quelques années plus tard, nous avons synthétisé les attraits et les limites à vivre en milieu rural en Nouvelle-Écosse. Parmi les attraits, notons : la qualité de vie (air pur, moins de bruit...), le rapport au temps, le rapport à l'argent, le rapport à certaines valeurs comme l'entraide (rendre service spontanément et le faire gratuitement), l'accès à la propriété (plus abordable), l'impôt foncier (taux moins onéreux) et la spécificité des liens sociaux (Paugam, 2013) que l'on peut tisser. Pour ce qui est des inconvénients, nous avons retenu les facteurs suivants : l'isolement (qui signifie qu'on peut être plus confronté à soi-même), le soutien psychosocial (notamment pour les personnes « vulnérables »), la portion du budget consacrée aux frais de transport (pour visiter ses proches, pour obtenir certains produits sans avoir à subir les délais de livraison et pour avoir accès à des soins de santé), les services spécialisés (électricien, plombier, etc.) – à qui s'adresse-t-on pour les obtenir –, le contrôle social et l'absence d'anonymat (on veut savoir ce que chacun fait et on s'informe rapidement à leur sujet), l'apprentissage et la compréhension des divers codes sociaux (p. ex. : les limites entre votre propriété privée et celles du voisin demeurent floues), la complexité relative à la multitude des registres linguistiques (Fontaine, 2013).

Dans de futures analyses, il serait intéressant de recueillir des récits de vie afin de cerner le plus possible la vie quotidienne dans toute sa spécificité. Opter pour une telle approche empirique tournée vers la quotidienneté des gens impliquerait de s'intéresser aux domaines de l'existence suivants : « les relations familiales et interpersonnelles »; « l'expérience de l'école et de la formation des adultes »; « l'insertion professionnelle »; « l'emploi » et d'autres domaines plus spécifiques de l'existence, comme

celui associé à la mobilité internationale et celui relatif à la situation, voire l'expérience vécue en tant que migrant (Bertaux, 2010 : 40-47).

À titre indicatif, les démarches administratives engagées par des migrants – qui s'établissent en Nouvelle-Écosse ou ailleurs au Canada – depuis leur arrivée en sol canadien et même avant que cette étape ne soit franchie pourraient être étudiées. Dans quelle langue ces démarches se déroulent-elles? A-t-on recours à l'une ou l'autre des deux langues officielles du Canada? A-t-on recours à un service de traduction formel ou informel dans pareils cas? Le recours à la langue française est-il significatif? Autant de questions à explorer. En 2005, nous avons exploré ces éléments en nous limitant à une analyse documentaire⁷, mais l'analyse gagnerait à être approfondie en ayant recours à de l'observation directe (Chauvin et Jounin, 2014 : 143-165).

Les clés d'interprétation présentées précédemment ainsi que les limites et les attraits notés pour les résidents (anciens et nouveaux) en Nouvelle-Écosse et qui habitent en zones rurales gagneraient à être reprises pour les approfondir. Elles ne représentent que des hypothèses qu'il y aurait lieu de tester plus strictement dans le futur. En recueillant des récits de migrants, de telles recherches permettraient de mieux documenter la vie de chaque jour en Nouvelle-Écosse ou ailleurs au Canada. Ces témoignages pourraient même contribuer favorablement à l'élaboration de politiques et de programmes gouvernementaux en matière d'immigration.

Parler de trajectoire professionnelle renvoie aux changements associés à l'univers du travail lorsque des individus s'établissent dans un autre pays que leur « pays d'origine ». Cette question a trait aux qualifications requises pour occuper tel ou tel emploi dans le but de répondre aux aléas économiques de leur vie et de celle de leurs proches. Des professionnels (médecins, ingénieurs et autres) qui s'établissent au Canada, et plus précisément en Nouvelle-Écosse, n'obtiennent pas d'emblée un emploi qui reflète leur formation universitaire acquise antérieurement à leur installation ici.

⁷ « Démarches administratives et frais encourus lors de l'établissement de nouveaux arrivants à Halifax en Nouvelle-Écosse (Canada) », *10th International Metropolis Conference = 10^e Conférence internationale Métropolis. Our diverse cities: migration, diversity and change = Nos diverses cités : Migration et diversité en transit*, Toronto, 19 octobre 2005. Cette présentation a été effectuée sous forme d'affiches (*Poster Sessions*).

Dans la même perspective que celle développée par Galloro, Pascutto et Serré (2010), il y aurait lieu de s'intéresser à des trajectoires individuelles (Dubar, 1998) et aux contextes migratoires qui prennent forme. Depuis une dizaine d'années, on observe une augmentation du nombre d'étudiants internationaux en Nouvelle-Écosse. Au 31 décembre 2014, cette province se situait au 5^e rang par rapport à l'ensemble du Canada, avec un nombre total de 9688 pour ce qui est des « étudiants internationaux ayant un permis valide [...] selon la destination » (Gouvernement du Canada, 2015). À partir d'une « observation diffuse » (Chapoulie, 2000 : 6), nous avons observé que plusieurs étudiants internationaux ne semblent plus arriver seuls en Nouvelle-Écosse, mais accompagnés d'au moins un frère ou une sœur. Cela crée une dynamique particulière, car le « système de rôles » (Gauchet, 2016 : 126-128) institué au sein de la famille entre le masculin et le féminin change. Il y aurait lieu d'examiner de près des variables sociologiques comme l'âge, le genre, le degré de scolarité, le niveau de revenu, l'origine nationale, les croyances religieuses ou autres ainsi que les aspirations profondes que chacun nourrit face à sa propre vie vis-à-vis du futur qu'il imagine. Le contexte migratoire introduit des éléments nouveaux par rapport à toutes ces dimensions. De plus, notons que certains étudiants internationaux conjuguent à la fois études et travail, notamment en usine (du moins dans le sud-ouest de la Nouvelle-Écosse), suite à un programme gouvernemental défini dans ce sens.

Autant de sujets de recherche à explorer à partir des questions suivantes : Quels sont les facteurs qui motivent ces femmes et ces hommes à quitter leur « pays d'origine » ? Quels sont les facteurs qui les motivent à rester par la suite au Canada ou à repartir du Canada dans certains cas, surtout à un âge avancé ? Quels liens affectifs et sociaux développe-t-on entre l'ici et l'ailleurs ? Comment définit-on ses liens familiaux à distance ? Est-ce qu'on part par choix ou par nécessité ? Quels sont les fondements d'une société qui se construit dans un univers mondialisé ? Comment assure-t-on le renouvellement des générations ? Des enquêtes de terrain sont donc à réaliser par d'autres chercheurs dans le futur pour approfondir ces questions.

On pourrait diversifier les recherches relatives à la Nouvelle-Écosse en modifiant certains axes d'analyse, car la question de la migration inter-provinciale de la population francophone (notamment vers l'Alberta et la Colombie-Britannique) se pose depuis quelques années. Par exemple,

entre 2001-2006, la migration nette de la Nouvelle-Écosse se chiffre à une perte de 920 personnes, alors que l'Alberta gagne 3030 et la Colombie-Britannique fait un gain de 495 personnes⁸. Il serait intéressant de vérifier quels liens nous pouvons établir entre le degré de scolarité et le type d'emploi qu'on occupe en Alberta ou en Colombie-Britannique lorsqu'on arrive notamment de la Nouvelle-Écosse. Nous osons avancer que la méthode de recherche qui consiste à s'appuyer sur des récits de vie a le potentiel de nous éclairer sur ces différences marquées du point de vue de l'« efficacité » ou non des politiques d'immigration adoptées respectivement dans ces différentes provinces.

L'exode rural, qui se fait sentir depuis de nombreuses années, a pour conséquence une augmentation du nombre total des Néo-Écossais (toutes origines confondues) qui résident à Halifax. Ce phénomène semble s'appliquer tout autant aux étudiants internationaux qu'aux autres catégories de la population, mais de quelles manières? La mobilité interprovinciale de cette population particulière est à étudier. Où travaille-t-on après l'obtention de son premier diplôme universitaire? Où va-t-on pour poursuivre un programme d'études supérieures en langue française au Canada?

Conclusion

D'une certaine manière, la réflexion actuelle tente d'ouvrir la voie à plus d'interdisciplinarité. Nous soutenons que la contribution d'historiens, d'anthropologues, de sociologues, de politologues, de démographes, de géographes, de psychologues ne pourrait qu'enrichir notre compréhension de la migration internationale en lien avec le cas de la Nouvelle-Écosse. Ainsi, il pourrait y avoir des entrecroisements de perspectives en vue d'obtenir une meilleure saisie de ce qui se passe empiriquement dans divers mondes sociaux⁹. Dans leur analyse des concepts de Howard

⁸ Ces données statistiques ont été présentées lors d'une journée de réflexion au sujet de la recherche portant sur l'immigration de langue française en situation minoritaire. Un précongrès associé au 11^e Congrès Métropolis national, Calgary, 19 mars 2009. Notre communication avait pour titre : « Migration et mobilité sociale et résidentielle des francophones de la Nouvelle-Écosse ».

⁹ « Chaque monde social, centré sur une activité spécifique, développe ses propres modes de fonctionnement, sa division du travail et ses formes de rapports sociaux de production, ses marchés intérieurs et sa hiérarchie interne, ses normes, son langage

S. Becker, Zinn-Poget et Zinn rappellent que « la raison d'être de la recherche sociologique est ainsi de produire des résultats qui peuvent s'appliquer dans des situations analogues, n'importe où dans le monde et à toutes les périodes de l'histoire » (2013 : 174). C'est à cette conclusion que nous arrivons.

Le défi le plus grand est de définir strictement des points de comparaison dans le temps et dans l'espace en précisant les dimensions, les indicateurs et les indices retenus pour les fins d'une telle analyse. Si ces derniers points de repère sont établis, le facteur temps, le financement de telles recherches ainsi que la mobilisation d'une « petite » équipe de chercheurs visant à approfondir des questions de recherche bien ciblées deviennent une possibilité réelle, voire un projet dont on ne peut que souhaiter la réalisation. Il s'agit de mettre en commun des conceptions (des constructions de la réalité) en concurrence pour stimuler un questionnement à plus grande échelle.

spécifique, les connaissances et capacités nécessaires pour y exercer une activité, ses valeurs et conflits de valeurs, ses croyances, ses enjeux et les "jeux" autour de ces enjeux » (Bertaux, 2010 : 12).

BIBLIOGRAPHIE

- BECKER, Howard S. (2006). « L'observation sociale et les études de cas », dans *Le travail sociologique : méthode et substance*, Fribourg, Academic Press Fribourg, 2006, p. 115-129, coll. « Res socialis ».
- BERTAUX, Daniel (2001). « La méthode des récits de vie : définition, propriétés, fonctions », *Recherche en soins infirmiers*, n° 64 (mars), p. 16-27, [En ligne], [<http://fulltext.bdsp.ehesp.fr/Rsi/64/16.pdf?M7814-X4MD3-8K334-XQ7JD-30317>] (4 janvier 2016).
- BERTAUX, Daniel (2010). *Le récit de vie*, 3^e éd., Paris, Armand Colin, [1997], coll. « La collection universitaire de poche », n° 128.
- BOUFFARTIGUE, Paul, et Caroline LANCIANO-MORANDAT (2013). « Les temporalités de la recherche, introduction » dans *Temporalités : Temporalités de la recherche*, n° 18, [En ligne], [<http://temporalites.revues.org/2540>] (13 novembre 2014).
- BRÉVILLE, Benoît, et Philippe REKACEWICZ (dir.) (2013). « Faut-il abolir les frontières? », *Le Monde diplomatique*, « Manière de voir », n° 128 (avril-mai).
- BRENNAN, Matthieu (2015). *Immigration francophone en Nouvelle-Écosse : portrait statistique*, présenté au Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse (CDÉNÉ), Ottawa, Brynaert, Brennan & Associé.e.s.
- BRUCE, David (2007). « Les enjeux de l'immigration envisagés comme stratégie de repopulation rurale dans les provinces maritimes du Canada », *Nos diverses cités : collectivités rurales*, n° 3 (été), p. 98-105.
- CATARINO, Christine, et Mirjana MOROKVASIC (2005). « Femmes, genre, migration et mobilités », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 21, n° 1, [En ligne], [<http://remi.revues.org/index2534.html>] (6 novembre 2013).
- CHAPOULIE, Jean-Michel (2000). « Le travail de terrain, l'observation des actions et des interactions, et la sociologie » dans *Sociétés contemporaines*, n° 40, p. 5-27.
- CHAUVIN, Sébastien, et Nicolas JOUNIN (2014). « 7 – L'Observation directe », dans Serge Paugam (dir.), *L'enquête sociologique*, Paris, Presses Universitaires de France, [2010], p. 143-165, coll. « Quadriges Manuels ».
- DUBAR, Claude (1998). « Trajectoires sociales et formes identitaires : clarifications conceptuelles et méthodologiques », *Sociétés contemporaines*, n° 29, p. 73-85.
- FONTAINE, Louise (2005a). *L'immigration francophone en Nouvelle-Écosse*, document produit avec la collaboration de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse (FANE) et Citoyenneté et Immigration Canada (CIC), (avril), [En ligne], [http://www.lapicasse.ca/media_uploads/pdf/3899.pdf] (23 juin 2016).
- FONTAINE, Louise (2005b). « Processus d'établissement, nouvel arrivant et structure d'accueil à Halifax (Nouvelle-Écosse) : une exploration de quelques actions

- concrètes », *Canadian Ethnic Studies = Études Ethniques au Canada*, « Thinking About Immigration Outside of Canada's Metropolitan Centres = Penser l'immigration en dehors des métropoles au Canada », vol. 37, n° 3, p. 136-149, [En ligne], [http://users.eastlink.ca/~lfontaine/pdf/136-149Fontaine200503.pdf] (23 juin 2016).
- FONTAINE, Louise (2008). « L'immigration rurale et francophone en Nouvelle-Écosse : quelques pistes de réflexion », *Canadian Issues = Thèmes canadiens*, Cheddy Belkhodja (dir.), « Immigration et diversité dans les communautés francophones en situation minoritaire », (printemps), p.79-82 (p. 81-84 pour le document pdf), [En ligne], [http://canada.metropolis.net/publications/ CITC_spring2008_franco_f.pdf] (23 juillet 2015).
- FONTAINE, Louise (2009). « Migration et langue française en Nouvelle-Écosse : un portrait récent », dans l'*Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française*, [2007], [En ligne], [http://www.ameriquefrancaise.org] (8 juin 2016).
- FONTAINE, Louise (2010). « Linguistic Issues and Immigration in Quebec: Relating the "Cultural Communities" to the "Quebec Nation" and the French Language », dans Michael Morris (dir.), *Canadian Language Policies in Comparative Perspective*, Montréal, McGill-Queen's University Press, p. 246-266.
- FONTAINE, Louise (2013). « Le développement économique rural en Nouvelle-Écosse et les "immigrants entrepreneurs" : observations tirées de quelques enquêtes de terrain », colloque *Capter le potentiel entrepreneuriat des jeunes dans les régions rurales*, Pointe-de-l'Église, Université Sainte-Anne, 7 novembre (texte inédit).
- GALLORO, Piero-D., Tamara PASCUTTO, et Alexia SERRÉ (2010). « De l'immigré à l'émigré? L'entretien biographique en contexte(s) migratoire (s) », *Temporalités : les parcours individuels dans leurs contextes*, vol. 11, 7 juillet 2010, [En ligne], [http://temporalites.revues.org/index1168.html] (3 août 2010).
- GARSON, Jean-Pierre, et Cécile THOREAU (1999). « Typologie des migrations et analyse de l'intégration », dans Philippe Dewitte (dir.), *Immigration et intégration : l'État des savoirs*, Paris, La Découverte (textes à l'appui), p. 15-31.
- GAUCHET, Marcel (2016). « De la difficulté d'être soi-même », propos recueillis par Héloïse Lhéréty, dans Catherine Halpern (dir.), *Identité(s) : l'individu, le groupe, la société*, Auxerre, Éditions Sciences humaines, p. 126-128, coll. « Ouvrages de synthèse ».
- GOFFMAN, Erving (1973). *La mise en scène de la vie quotidienne : 1. La présentation de soi*, Paris, Éditions de Minuit.
- GOUVERNEMENT DU CANADA (2015). « 4.3. Étudiants internationaux ayant un permis valide en date du 31 décembre, selon la destination, de 2005 à 2014 », dans *Faits et chiffres 2014 : aperçu de l'immigration : résidents temporaires*, 31 juillet, [En ligne], [http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/statistiques/faits2014] (24 juin 2016).
- GRAWTITZ, Madeleine (1993). *Méthodes des sciences sociales*, 9^e éd., Paris, Dalloz.
- HENRIPIN, Jacques (2003). « Chapitre 12. Les Migrations », *La métamorphose de la population canadienne*, Montréal, Les Éditions Varia, p. 209-237, coll. « Histoire et Société ».
- PADIOLEAU, Jean G. (1982). *L'État au concret*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Sociologie ».

- PAQUET, Mireille (2016). *La fédéralisation de l'immigration au Canada*, Gatineau, Les Presses de l'Université de Montréal, coll. « Politique mondiale ».
- PAUGAM, Serge (2013). *Le lien social*, 3^e éd., Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je », n° 3780.
- SAYAD, Abdelmalek (2006). *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité : 1. L'illusion du provisoire*, Paris, Raisons d'agir Éditions.
- SCHNAPPER, Dominique (2007). *Qu'est-ce que l'intégration ?*, Paris, Gallimard, coll. « Folio actuel inédit ».
- SCHUTZ, Alfred (1994). *Le chercheur et le quotidien : phénoménologie des sciences sociales*, 2^e tir., Paris, Méridiens Klincksieck, coll. « Sociétés ».
- STATISTIQUE CANADA (2017). « Tableau Halifax [Région économique], Nouvelle-Écosse et Nouvelle-Écosse [Province] », *Profil du recensement, Recensement de 2016*, Ottawa, 13 septembre (modification le 25 août), [En ligne], [<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>] (11 octobre 2017).
- TANDONNET, Maxime (2007). « Le paysage mondial des flux migratoires », dans *Géopolitique des migrations : la crise des frontières*, Paris, Ellipses Édition Marketing S.A., p. 11-23, coll. « Mondes réels ».
- WIHTOL DE WENDEN, Catherine (2009). « La mondialisation des mouvements de population », dans *Atlas mondial des migrations : réguler ou réprimer... gouverner*, nouv. éd., Paris, Éditions Autrement, coll. « Atlas/Monde ».
- WIHTOL DE WENDEN, Catherine (2013). *Faut-il ouvrir les frontières ?*, 2^e éd. entièrement nouv., Paris, Presses SciencesPo, coll. « La bibliothèque du citoyen ».
- WIHTOL DE WENDEN, Catherine et Madeleine BENOIT-GUYOD (2016). *Atlas des migrations : un équilibre mondial à inventer*, 4^e éd., Paris, Éditions Autrement, [2005], coll. « Atlas/Monde ».
- YOSHIDA, Yoko, *et al.* (2015). *Who are recent immigrants and what are their economic activities? An analysis of socio-demographic profiles and economic activities across immigration categories. A Pathway to Prosperity Project Promoting Welcoming Communities in Canada*, décembre, [En ligne], [<http://p2pcanada.ca/wp-content/blogs.dir/1/files/2015/12/Who-are-the-Recent-Immigrants-and-What-are-their-Economic-Activities.pdf>] (16 octobre 2017).
- ZINN-POGET, Arthur, et Isabelle V. ZINN (2013). « De la situation d'enquête à la généralisation sociologique : réflexion sur le statut des concepts chez Howard S. Becker », dans Marc Perrenoud (dir.), *Les mondes pluriels de Howard S. Becker : travail sociologique et sociologie du travail*, Paris, La Découverte, p. 167-183.
- ZYLBERBERG, Jacques (1986). « La régulation étatique des minorités religieuses » dans Pierre Guillaume, Réjean Pelletier, Jean-Michel Lacroix, et Jacques Zylberberg (dir.), *Minorités et État*, Québec, Les Presses de l'Université Laval; Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, p. 117-132.